Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 36 (1965)

Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

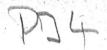
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

Nº 8 Août 1965

SOMMAIRE

L'intégration du groupe BLS — Aspects financiers — Aspects économiques Une politique ferroviaire contestable — Les FMB et l'approvisionnement en électricité † Jean Gressot — Le marché du travail — Chronique économique

L'intégration du groupe BLS

Récemment, à Berne, M. Henri Huber, conseiller d'Etat, directeur des chemins de fer du canton de Berne, a présidé une conférence de presse relative à une question qui intéresse le Jura au premier chef: l'intégration du groupe BLS dans le réseau CFF. Ce sujet, on le sait, est à l'ordre du jour du canton de Berne et de la Confédération depuis bientôt trois ans. Il intéresse également Neuchâtel et les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Fribourg, Soleure et Valais.

Des délégations des Conseils d'Etat des cantons précités se sont réunies à Berne le 28 décembre 1964 et, après avoir procédé à un échange de vue sur l'ensemble du problème, elles « se sont prononcées pour l'aménagement des lignes d'accès du Simplon, des gares et stations ainsi que des installations ferroviaires, en particulier de celles de Brigue ». Elles ont prié le Conseil fédéral « de vouer toute son attention au problème de l'intégration de la ligne du BLS et de celle de Berne-Neuchâtel dans le réseau des Chemins de fer fédéraux ».

Les pourparlers qui sont engagés entre l'Office fédéral des transports et le BLS sont le résultat d'une demande de rachat du groupe BLS par la Confédération, faite par le Conseil-exécutif en date du 13 avril 1962. Le Conseil-exécutif, en faisant cette démarche, donnait suite à des interventions parlementaires des fractions PAB et socialiste du Grand Conseil. Par ailleurs, le Parti radical bernois avait inscrit dans son programme d'action de l'année 1962 l'intégration du BLS dans le réseau CFF.

De quoi s'agit-il?

D'un problème qui intéresse la Suisse entière et le canton de Berne tout particulièrement. Nous nous trouvons aujourd'hui au seuil de la deuxième étape de l'aménagement de nos communications ferroviaires de trafic international de transit nord-sud. Dans la compétition pour attirer à elle ce trafic de transit, la Suisse a des concurrents à gauche et à droite.

S'il existe une forte concurrence à l'échelle internationale, nous devons convenir qu'il y a aussi concurrence à l'échelle nationale. Qu'on en juge. Les grands projets suivants sont à l'étude :

- nouvelles lignes et tunnels de base du Splügen et de Tædi-Greina ;
- tunnel de base du Gothard ;